



MAIRIE

COMPTE RENDU RÉUNION PUBLIQUE Du 30 Mai 2023

Objet de la Réunion : Règlement Local de Publicité

Lieu : Salle des Mariages : 11, Boulevard du Docteur Sauvy - 06530 SPÉRACÈDES
Ouverture de la séance à 18h00

14 Personnes présentes :

- | | |
|-----------------------|-----------------------------------|
| - Jean-Marc MACARIO | |
| - Marcel ROUSTAN | - Monsieur TOUSSAINT |
| - Serge COMPIANI | - Madame BEVILAQUA |
| - Martine MAUBERT-REY | - Monsieur REY |
| - Corinne GIOVINAZZO | - Madame MARTIN |
| - Florence PINTUS | - Monsieur NAVETTI |
| - Christophe ROUSTAN | - Monsieur et Madame Van de Velde |

Monsieur le Maire Jean-Marc MACARIO ouvre la séance et rappelle l'importance de ce règlement. Il laisse la parole à Marcel ROUSTAN en charge du dossier qui expose les grands axes de la procédure en s'appuyant sur le powerpoint fourni par Mr VLIMANT du bureau d'étude.

Il présente les différences entre enseignes, pré-enseignes et publicités à l'aide d'exemples et de photos issus des commerces et établissements du village et explique aussi le changement déjà effectués (enlèvement de toutes les pré-enseignes et publicités illégales).

Il explique l'importance pour la commune d'avoir son propre RLP.

De nombreuses questions ont été posées par le public:

- On nous demande si une SIL pour les accès PMR et pour les WC publics est prévue dans les endroits comme la place Charles de Gaulle, ou le pré. Monsieur Roustan répond que c'est une bonne idée et qu'il étudiera la proposition.
- On nous demande si les parasols publicitaires sont considérés comme de la publicité, et s'ils sont autorisés. Nous allons faire la demande aux services de l'état car nous n'avons pas la réponse.
- On nous demande une SIL pour la maison médicale car beaucoup de personnes ne trouvent pas l'accès. Monsieur Roustan informe que ce projet est déjà en cours et que des panneaux de SIL seront prochainement installés dans le village.
- On nous demande la durée de vie d'un panneau «à vendre» apposé par les agences immobilières ?
- On nous questionne sur le pouvoir de police du Maire au sujet du RLP. Nous informons le public que nous ferons la demande à la DDTM pour voir une réponse à ce sujet.

Monsieur Roustan suivi de Monsieur le Maire remercient le public venu nombreux et soulignent la belle mobilisation pour cette réunion publique.

Fin de séance à 19h15